

Syndicalisation chez Starbucks : une réaction en chaîne ?

Numéro 816, printemps 2022

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/97863ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (imprimé)

1929-3097 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

(2022). Syndicalisation chez Starbucks : une réaction en chaîne ? *Relations*, (816), 10–10.

ESPOIR

SYNDICALISATION CHEZ STARBUCKS : UNE RÉACTION EN CHAÎNE ?

La pandémie, comme on le sait, a de nombreux effets délétères sur différents aspects du droit du travail. Le phénomène que l'on appelle la « Grande démission » en découle : face aux charges de travail plus élevées et aux conditions exécrables en matière de santé et de sécurité, en plus du déficit de protection sociale, les démissions atteignent des taux historiques. C'est particulièrement le cas dans le secteur de la restauration.

**CE MOUVEMENT POURRAIT DEVENIR
HISTORIQUE, SACHANT QUE STARBUCKS
TRAÎNE UN LOURD BILAN ANTISYNDICAL.**

C'est dans ce contexte que des campagnes de syndicalisation hautement médiatisées commencent à changer les rapports de force aux États-Unis, sous les auspices du syndicat Workers United, affilié au Service Employees International

Union. Le 9 décembre dernier, le personnel d'un café Starbucks de Buffalo a voté à une majorité décisive en faveur de la création d'un syndicat. Une première pour la plus grande chaîne de cafés au monde, qui compte des milliers d'établissements aux États-Unis.

Et cela semble n'être que le début, une rapide réaction en chaîne s'étant enclenchée à la suite de cette victoire. Plusieurs personnes employées par Starbucks à travers le pays ont déposé des demandes pour la tenue d'un vote visant à créer une section syndicale, notamment à Boston, à Chicago, à Mesa (Arizona) et même à Seattle, berceau de la compagnie fondée en 1971. Le 10 janvier dernier, le National Labor Relations Board (Conseil national des relations du travail) confirmait la création d'un syndicat dans un deuxième café Starbucks de la région.

Ce mouvement pourrait devenir historique, sachant que Starbucks traîne un lourd bilan antisyndical. Les travailleurs et travailleuses de la région de Buffalo ont d'ailleurs subi les tactiques d'intimidation de la compagnie pendant plusieurs semaines avant la tenue du vote. Souvenons-nous qu'à Québec, en 2009, Starbucks a contesté la demande d'accréditation syndicale déposée par le personnel de la succursale (fermée en 2019) de l'avenue Germain-des-Prés, à Sainte-Foy, qui a été rejetée par la suite par la Commission des relations du travail. Nul doute que les avancées syndicales récentes aux États-Unis aideront la mobilisation à ce chapitre ici, tout comme elles sont importantes contre une autre multinationale notoirement antisyndicale : Amazon.

La perspective d'un élan syndical dans des secteurs faiblement syndiqués, comme la restauration rapide, et dans une compagnie mondialement connue comme Starbucks, est une étape importante pour les droits du travail et ouvre la porte à des possibilités d'organisation aux États-Unis comme à l'échelle mondiale. Les travailleurs et travailleuses, avec leurs syndicats, sont de nouveau à l'offensive.



**Réaction
enthousiaste
des employés de
Starbucks lors du
dépouillement des
votes le 9 décembre
2021, à Buffalo.**
Photo : PC/Joshua
Bessex